

Séance du mardi 08 décembre 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 01/12/2015

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Thierry RIEU

L'an deux mille quinze et le huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Françoise MARRONCLE, Pierre BOUCHISSE

Représentés: Marie Lyse DUNION

Absents:

Objet: Reprise de concessions : lancement de la procédure - 2015_066

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite lancer une procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière communal conformément à l'article L2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière communal.

Monsieur le Maire et Monsieur Jean LOUISFERT, 1er adjoint, sont tous deux chargé de mettre en place ladite procédure et d'assurer le suivi de cette dernière.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture de AURILLAC le 15 DEC. 2015

et publication ou notification du 23 DEC. 2015

Le Maire,

A. DUJOLS

